



Compte rendu Boycott Comité Technique emplois 14 janvier

Les syndicats FO, CGT, Solidaires et au dernier moment la CFDT ont appelé les agents de la RAN de RENNES à une Heure Mensuelle d'Information le mardi 14 janvier au matin, jour de ce CTL devant localiser les 28 suppressions d'emplois pour le département.

Environ 80 collègues se sont réunis et sont allés avec les syndicats interpellier le Directeur : ils ont énuméré des dysfonctionnements dans les services, les augmentations de charges, les difficultés à subir les changements incessants de réglementation, de réorganisations et réformes de toutes sortes, avec un budget de fonctionnement et des effectifs en réduction constante.

Les collègues ont énuméré pendant plus d'une heure les problèmes des différents postes et services :

- Gestion des fonds européens à la paierie régionale à partir de juillet 2014,
- incidences de changement dans le service Dépôt de fonds trésor,
- charge générée par la mise en place du Crédit Impôt Compétitivité Emploi,
- augmentation de 20% de la charge des SIE sans augmentation des effectifs des services,
- retard moyen de 102 jours dans le travail des Services de Publicité Foncière,
- consigne donnée dans un SIP de RENNES de prioriser la mise à jour des fichiers taxe d'habitation et foncière au détriment des recours gracieux,
- charges induites dans les trésoreries par la fusion des comptabilités des intercommunalités au 1^{er} janvier,
- lourdeur de l'enregistrement des indus dans chorus,
- accueil physique et téléphonique en forte hausse, réformes fiscales incessantes et crise économique obligeant,
- instauration à la trésorerie contrôle automatisé sans formation préalable du « recouvrement offensif » des grosses créances impayées au détriment du traitement des plis non distribués (ce qui génèrera des réactions lors des envois des oppositions administratives sur avis d'amendes non distribués), etc.

En réponse à ces interventions, la Direction a dit faire part chaque année à la Direction Générale des besoins en emplois du département. Elle a ajouté que le département « s'en est d'ailleurs pas mal sorti » avec 28 suppressions d'emplois pour 2014 ! !

Rappelons que la Direction Générale relie 5 de ces suppressions d'emplois seulement à des gains de productivité ou transferts de charges. 32 suppressions correspondent à la « contribution proportionnelle », donc à l'effort départemental pour que la DGFIP parvienne à supprimer 1988 emplois. Un correctif de 9 emplois est appliqué au titre de charges d'accueils et charges opérationnelles.

La direction a répondu ensuite qu'on doit aller vers une sélectivité, qu'on peut renoncer à faire certaines choses, que certaines surcharges de travail sont ponctuelles. Elle préconise d'identifier les choses qui peuvent ne pas être faites sans remettre en cause les missions. Elle veut rassurer aussi en disant que dans deux ans la lecture automatisée des déclarations allègera le travail.

L'annonce des suppressions d'emplois confirment les agents dans leur opinion que notre direction générale se prépare à abandonner des pans entiers des missions, dans le contrôle, l'assiette, le recouvrement de l'impôt comme dans l'exécution des dépenses et des recettes dans la filière gestion publique.

En réalité, il est clair que notre direction générale se prépare un nouvel alibi pour précipiter la fermeture des structures dont elle ne manquera pas de juger les résultats insuffisants.

FO DGFIP, le proclame encore une fois : Trop c'est trop !

FO DGFIP revendique :

- **Aucune suppression d'emplois,**
- **Arrêt des restructurations,**
- **Maintien de l'intégralité de nos missions dans la DGFIP,**
- **Maintien de l'ensemble du réseau de proximité,**
- **Arrêt de la démarche stratégique.**

Pour Force Ouvrière, les conditions de travail sont à un tel point dégradées dans les services qu'il est impensable que la situation puisse durer longtemps !

LA COTE D'ALERTE EST DEPASSEE A LA DGFIP !

Cette mobilisation de 80 agents déterminés s'inscrit dans une campagne plus large qui doit déboucher sur la grève nationale à la DGFIP le 20 mars 2014 pour faire valoir nos revendications.



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .

Grade : Indice . Quotité de travail :

Affectation : .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force** Ouvrière des Finances Publiques,
section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr)

Fait à